

# La Prairie

La ville de Caen s'est développée dans un fond de vallée marécageux traversé par l'Orne et ses affluents, les Odon, ainsi que par une voie romaine. L'urbanisation s'est organisée entre cette voie romaine et l'Odon. Quand la ville s'accroît rapidement à partir du XI<sup>e</sup> siècle, deux ensembles s'individualisent : les Prairies Saint-Gilles, à l'Est de la ville, et la Grande Prairie, à l'Ouest. C'est cette dernière qui est appelée aujourd'hui la **Prairie**, élément majeur du patrimoine historique et naturel de la ville de Caen.

**La Prairie est citée dès 1027** dans un texte qui la qualifie comme « la chose du Duc » (Guillaume considérait qu'elle lui appartenait). Par le jeu d'acquisitions et de donations, une partie de ces prés, « la Prairie de l'Abbé », passe sous le contrôle de l'Abbaye-aux-Hommes. Cela n'empêche pas les habitants d'y faire paître leurs animaux à l'époque des « secondes herbes » ou du « regain ». L'usage fut d'ailleurs transmis par le droit normand jusqu'à l'époque contemporaine. Autrefois, des **guinguettes** se succédaient de Caen à l'île enchantée sur la commune de Fleury-sur-Orne. Lors des hivers rigoureux, la Prairie devenait même une immense patinoire pour le plus grand plaisir des Caennais.

## Le saviez-vous ?

À l'est de la Prairie, l'**hippodrome** déroule son ruban de terre ocre ceinturant le tapis vert de la Prairie. La première course de trotteurs est organisée en 1834. Le 13 février 1839, la Ville décide de créer un champ de course permanent. C'est l'un des plus anciens en activité et sa piste mesure 1954 mètres de long. Caen est depuis la capitale du trot et de l'élevage des trotteurs.



« Course à l'hippodrome de Caen », aquarelle de Le Nourichel, 1843.



La Prairie



La Prairie en hiver au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La création, au XVII<sup>e</sup> siècle, de la **place Royale (aujourd'hui place de la République)** sur le site des « Petits Prés », la construction, au XIX<sup>e</sup> siècle, de villas en haut de l'avenue Albert-Sorel, le développement de la **Cité Gardin** au début du XX<sup>e</sup> siècle et la construction de plusieurs équipements publics (lycée Malherbe, patinoire, piscine, parc des expositions) au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, vont repousser la Prairie jusque dans ses limites actuelles. Elles ne pourront plus être dépassées : le site est inscrit à l'inventaire du Patrimoine commun depuis 1932. Il est donc désormais protégé mais demeure néanmoins inondable ! Il sert ainsi de réservoir lors des crues de l'Orne. C'est aujourd'hui une **ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique)**. De nos jours, **la Prairie associe (ou concilie) de multiples usages** : espace agricole, hippodrome, espace sportif, de promenade, d'étude et d'observation (ornithologie, mammalogie, botanique, invertébrés, ...), espace de production d'eau potable (forages), espace d'accueil d'événements... le feu d'artifice du 14 juillet, les Jeux équestres mondiaux en 2014...

**Le plan d'eau, creusé en 1982** à l'ouest du site naturel, accueille hérons, cormorans, poules d'eau, mouettes rieuses et autres bécassines, peu habitués à une telle proximité avec la ville.



RETROUVEZ LES SENTIERS NATUREL

